

# mSL

# Magazine

## Moret Seine & Loing

Communauté de communes

### Le Miscanthus

Une longueur d'avance pour Moret Seine & Loing, les agriculteurs et les technologies liées au développement durable.

### La Petite Enfance

Un choix politique au service de nos familles.

### Lancement d'une Classe Orchestre

30 enfants d'une classe du collège Sisley vont bénéficier durant 3 ans d'une formation musicale pour créer leur propre orchestre.



### mSL 13 Communes en 2009, 21 en 2010

Notre intercommunalité se renforce pour mieux anticiper l'avenir et favoriser les services dans les communes rurales.



## N°11

Décembre 2009

## Moret Seine & Loing, une des premières intercommunalités.

Fondée en 1972, sous la forme juridique d'un district, Moret Seine & Loing fut alors pionnière d'une démarche de regroupement de communes. Mutualiser des compétences permet, en effet, de proposer aux habitants des services publics de qualité aux meilleurs coûts. Sous l'impulsion de Patrick Septiers, son Président, elle continua de se développer avec, en 2001, l'adhésion de Vernou-La Celle sur Seine et de Ville Saint-Jacques, en 2002 de Veneux-Les Sablons et de Thomery, en 2003 de Champagne-sur-Seine et en 2009 de Montigny-sur-Loing... Précurseur dans de nombreux domaines, Moret Seine & Loing poursuit aujourd'hui son développement au service de tous en intégrant 8 nouvelles communes.

### Une organisation démocratique :

Moret Seine & Loing est administrée par un Conseil Communautaire composé de 4 délégués par communes, élus par les conseils municipaux. L'exécutif comprend 1 Président, 3 premiers Vice-présidents, 9 Vice-présidents. Les commissions ont un rôle essentiel de propositions.

### Compétences :

- Petite Enfance
- Jeunesse & Sports
- Musique & Bibliothèque
- Vie Sociale (solidarité, familles, emploi, insertion...)
- Tourisme
- Aménagement du Territoire & Cadre de Vie
- Environnement
- Développement économique

### Équipements communautaires

#### Développement Économique :

##### •Zones d'Activités :

- Pôle Économique des Renardières**  
Ecuelles
- ZI du Port**  
Vernou-La-Celle-sur-Seine

##### •Hôtels d'Entreprises :

- Site Prugnat**  
Moret-sur-Loing
- Pôle Économique des Renardières**  
Ecuelles

#### Petite Enfance :

- La grange aux enfants**  
Moret-sur-Loing
- Crèche "Les moussaillons"**  
Saint-Mammès
- Multi-accueil "La farandole"**  
Moret-sur-Loing
- Relais Assistantes Maternelles**  
Champagne-sur-Seine

#### Sports :

- Piscine du Grand Jardin**  
Moret-sur-Loing
- Piscine des Collinettes**  
Vernou-La-Celle-sur-Seine
- Plateau sportif**  
Moret-sur-Loing
- Piste d'athlétisme**  
Champagne-sur-Seine
- Terrain Base-Ball**  
Villemer
- Stand de Tir**  
Ecuelles

#### Vie Sociale :

- Centre Social**  
Moret Seine & Loing
- Moret Seine & Loing**  
Champagne-sur-Seine
- Le Pôle Famille**  
Veneux-Les Sablons
- Maison Sociale**  
Ecuelles

#### Tourisme :

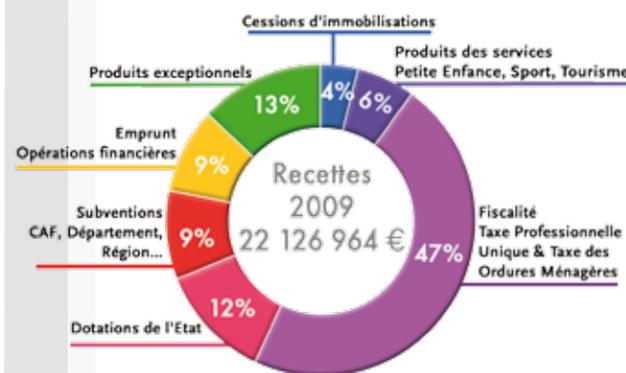
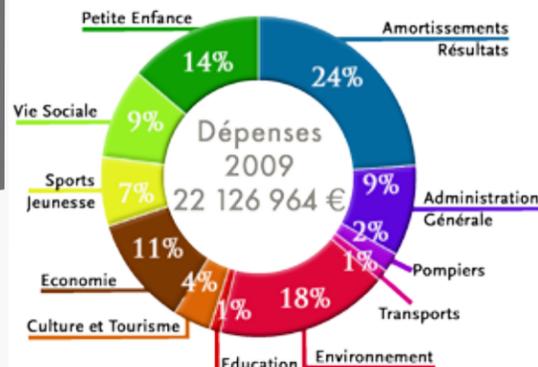
- Haltes fluviales**  
Moret-sur-Loing / Saint-Mammès
- Conservatoire du Vélo**  
Moret-sur-loing

#### Environnement :

- Parc Violette Rette**  
Vernou-La-Celle-sur-Seine



### Budget 2009



Locaux communautaires à : Villecerf, Ville Saint-Jacques, Montarlot et Episy.

## EDITORIAL



### UN DÉVELOPPEMENT PROGRESSIF, SEREIN ET MAÎTRISÉ

**Notre volonté n'est pas de grandir pour grandir mais bien de nous renforcer pour faire face aux défis du futur, dans une logique de développement territorial, progressif et maîtrisé.**

Comme vous l'avez constaté à la page précédente, notre intercommunalité Moret Seine & Loing s'enrichit de huit nouvelles communes au 1<sup>er</sup> janvier 2010. L'objectif étant d'acquiescer un périmètre géographique et un seuil démographique, notamment pour notre secteur rural, qui nous permette de satisfaire au mieux les besoins de nos populations.

**Le choix de vos élus était simple, attendre et subir, ou alors savoir anticiper l'avenir pour garantir et continuer de développer nos services à la population.**

C'est ce choix politique qui a été retenu et voté en Conseil Communautaire. Je remercie les élus de vos communes de leur clairvoyance et de leur prudence face aux défis qui se préparent. Les huit communes qui nous ont rejoints l'ont fait pour deux raisons principales. Tout d'abord, en fonction de notre mode consensuel de gouvernance qui donne à chaque ville le même nombre de délégués quelle que soit sa taille démographique. Une organisation démocratique qui se trouve pourtant remise en question, à travers les réformes nationales en cours. Chez nous en effet, pas de ville hégémonique qui accapare les budgets et décide pour les autres ! La deuxième raison de ces nouvelles adhésions correspond aux compétences exercées qui nous permettent d'offrir des services au plus près des besoins de nos populations : petite enfance, jeunesse et sports, conservatoires de musique, nettoyage mécanisé des voiries, développement économique, centre social, autant de compétences difficiles à organiser et à financer pour des petites communes et même pour des villes de taille moyenne.

**C'est avec des actions mutualisées que l'intercommunalité prend tout son sens et que vos élus peuvent maintenir dans vos communes une fiscalité raisonnable.**

Notre Communauté Moret Seine & Loing n'entraîne aucun impôt supplémentaire, et aucune augmentation de ceux existants. Son financement repose sur la taxe professionnelle - aujourd'hui, elle aussi, remise en cause - la location de ses locaux dans les zones aménagées de développement économique, les recettes des services, les dotations de l'Etat, ainsi que d'un panel de subventions de la Région et du Conseil général de Seine et Marne. Fort de ce modèle efficace et original, que nous allons continuer de développer, ensemble, nous participons à construire un territoire où la qualité de vie est une réalité, où l'économie est respectueuse de la nature et où la solidarité se vit au quotidien. Je vous souhaite à toutes et tous d'excellentes fêtes de fin d'année.

**PATRICK SEPTIERS**  
PRÉSIDENT  
DE LA COMMUNAUTÉ  
DE COMMUNES MORET  
SEINE & LOING  
MAIRE  
DE MORET-SUR LOING

MAG ÉVÉNEMENTS

Les manifestations en Seine & Loing

MAG NOUVEAUTÉS

L'actualité des 13 communes

MIEUX COMPRENDRE

La petite enfance, une volonté politique

MIEUX CONNAÎTRE

Le miscanthus, une culture d'avenir

MIEUX DÉFENDUS

Astuces consommation

MIEUX INFORMÉS

L'actualité communautaire

## Retour sur...

**Lire en communauté :  
« Un crime entre les  
pages... »**

**Du 13 au 23 novembre, le polar a  
investi nos bibliothèques.**

Alors qu'un livre sur cinq publié en France est un roman policier, pour sa sixième édition « Lire en communauté » a choisi pour thème le polar, un genre fédérateur qui touche tous les types de lecteurs, occasionnels ou « papivores », des plus jeunes aux plus âgés.

Baptisée « Un crime entre les pages », cette édition 2009 a offert aux participants une programmation éclectique ouverte à de nombreuses disciplines artistiques et à tous les publics.

Au programme :

une rencontre avec l'auteur jeunesse Jean-Loup Craipeau (photo), quatre représentations théâtrales, des expositions ludiques sur l'histoire du roman policier, un conte, des enquêtes et jeux de piste et côté cinéma, un hommage au père de Rouletabille, l'incontournable Gaston Leroux.

Une édition qui a pu éveiller le goût du mystère, de l'énigme et de la devinette des petits et des grands.



## Lancement d'une classe orchestre au collège Alfred Sisley

**Une formidable aventure collective et musicale a débuté pour une classe de 5<sup>ème</sup> du collège Sisley : la création d'un orchestre.**

Trente élèves participeront à ce projet musical exceptionnel (seulement quatre classes de ce type existent dans le département) durant trois années consécutives, dont les objectifs principaux sont la pratique d'un instrument, l'écoute et la formation d'une oreille musicale, la dynamique et les valeurs de cohésion d'un projet de groupe.

Les élèves, sous la direction d'un chef d'orchestre, seront regroupés une heure par semaine, en « tutti » (l'orchestre au complet). Ils bénéficieront également chaque semaine d'un enseignement « par pupitres » (un même instrument, ou une même famille d'instruments) avec un professeur spécialiste de sa discipline. Sept intervenants musicaux viendront renforcer le dispositif pédagogique, en relation étroite avec les deux professeurs d'enseignement musical du collège. Ils s'enrichiront ainsi de leurs expériences mutuelles.

Le répertoire abordé, régulièrement adapté en fonction des progrès de l'orchestre, ira du jazz, blues, musiques de films, aux transcriptions d'œuvres classiques.



MM. Eblé, Président du Conseil général, Septiers, Président de MSL, Bénard Vice-président du Conseil général et de MSL et Donati Vice-président de MSL lors de l'inauguration le 28 novembre 2009.

**Une pédagogie ludique, basée sur la transmission orale avec un apprentissage progressif des notes** révélera aux musiciens et aux auditeurs les richesses de chaque style musical.

**Ce projet novateur, initié par la Communauté de Communes de Moret Seine & Loing et porté par Monsieur Donati, Vice-président délégué à la culture et à l'éducation, a été mis en place avec détermination et enthousiasme par la principale, l'équipe pédagogique du collège et le coordonnateur des enseignements artistiques de Moret**

**Seine & Loing.** Réalisée en étroite collaboration avec les conservatoires et les écoles de musique du territoire, la Classe Orchestre Sisley n'aurait pu voir le jour sans le soutien déterminant des créateurs de ce concept, l'association Orchestre à l'École, la Fondation Vivendi et les nombreux partenaires publics (Conseil général) et privés (Rotary-Club, Association Musichoeur).

## Retour sur...

## Le Cross communautaire des écoles

L'édition 2010 aura lieu à Saint-Mammès



Vendredi 16 octobre dernier, les élèves des classes de CM2 du territoire ont participé à cette 4<sup>e</sup> édition du cross communautaire des écoles. 360 jeunes coureurs se sont mesurés sur un parcours de 1,5 km autour du stade Thierry Roquette de Veneux-Les Sablons. Le challenge a été remporté par l'école Benoît Plassard de Saint-Mammès. Rendez-vous en 2010 à Saint-Mammès qui, en tant que grand vainqueur, accueillera la 5<sup>e</sup> édition du cross !

## Les Scènes Rurales reviennent pour une nouvelle saison sur le territoire de Moret Seine & Loing, de janvier à mai 2010.

Trois représentations théâtrales et une soirée cabaret auront lieu dans les communes d'Ecuelles, Saint-Mammès, Montarlot et Vernou-La Celle sur Seine. En partenariat avec la Communauté de Communes Moret Seine & Loing et les municipalités, Act'art 77 propose une programmation de qualité, audacieuse et accessible.

Après chaque représentation, un buffet convivial sera proposé aux spectateurs, pour favoriser les échanges et rencontrer les artistes. Des rendez-vous à ne pas manquer!

Ecuelles	Sam. 16 janvier	20h45	<i>Débrayage</i>
Saint-Mammès	Dim. 7 février	17h00	<i>Menteuse! Un cabaret</i>
Montarlot	Sam. 27 mars	20h45	<i>L'Histoire de la fille..</i>
Vernou-la-Celle-sur-Seine	Ven. 21 mai	20h45	<i>Renseignements généraux</i>

Retrouvez toute la programmation détaillée sur les sites [www.cc-moret-seine-loing.fr](http://www.cc-moret-seine-loing.fr) et [www.actart77.com](http://www.actart77.com) ou en support papier dans votre mairie. Renseignements et réservations : 01 64 83 03 30 La billetterie est ouverte une demi-heure avant le début de chaque spectacle. Plein tarif : 10 € ; Tarif réduit : 6 €.

Vous souhaitez pratiquer un sport, apprendre à jouer d'un instrument ou vous perfectionner? Les nouvelles éditions de vos guides « Sport » et « Enseignement musical en communauté » sont disponibles dans leurs nouvelles éditions. Ils recensent toutes les associations sportives du territoire ainsi que les enseignements dispensés dans les 5 écoles et conservatoires de musique du territoire communautaire. Ils sont à votre disposition en mairies et sur le site internet de Moret Seine & Loing. Retrouvez également l'ensemble des loisirs culturels associatifs sur notre site dans la rubrique « Sports et loisirs : arts plastiques, métiers d'art' ».

[www.cc-moret-seine-loing.fr](http://www.cc-moret-seine-loing.fr)

## L'agenda

**15 décembre/15 mars**

- Samedi 19 décembre  
•Marché de Noël - Champagne-sur-Seine
- Samedi 19 décembre  
•Loto organisé par la boule sportive Veneux-Les Sablons
- Dimanche 27 décembre  
•Thé dansant - Villemer
- Samedi 16 janvier  
•Scènes Rurales - Ecuelles
- Samedi 16 janvier  
•Soirée lecture littéraire Albert Camus Montigny-sur-Loing
- Samedi 23 janvier  
•Saint Vincent: Confrérie, messe, dégustation, vin chaud, soirée dansante - Ville St-Jacques et Thomery
- Samedi 30 janvier  
•Festival reggae - Champagne-sur-Seine
- Samedi 30 et dimanche 31 janvier  
•Théâtre GAM - comédie "Pas toutes à la fois" de P. Cote - Moret-sur-Loing
- Samedi 6 février  
•Festival hip hop - Champagne-sur-Seine
- Dimanche 7 février  
•Scènes Rurales -Saint-Mammès
- Samedi 13 février  
•Comédie musicale Moret Seine & Loing "Stories of the west side"- Champagne-sur-Seine
- Dimanche 21 février  
•Loto - Episy
- Samedi 13 mars  
•S' Patrick avec groupe celtique Cap à l'ouest Villecerf



## L'actu des 13 communes

## ■ CHAMPAGNE-SUR-SEINE

• **Marché de Noël**

Samedi 19 décembre, le Marché de Noël se tiendra au Gymnase Camus. Vous êtes conviés à venir découvrir ou redécouvrir les nombreux artisans et commerçants plongés dans l'ambiance festive de Noël. Des animations pour petits et grands ponctueront la journée. Contact: 01 64 69 59 35

• **Danse moderne**

Samedi 16 janvier à 21 heures au Palais des Rencontres.

La Cie de Danse moderne JCDM dirigée par la chorégraphe Sandrie de Meulemeester proposera deux chorégraphies, l'une sur le thème de l'Amour, et l'autre sur le thème d'une vie après la mort ...

## ■ ÉCUELLES

• **Comité de Concertation Georges Villette**

Un important projet destiné à sécuriser, rendre plus conviviale et améliorer l'esthétique de la rue Georges Villette va être mis en œuvre en 2010. Dès maintenant, c'est une vaste démarche de conception avec les habitants qui a été amorcée par une enquête de proximité et la création d'un Comité de Concertation composé d'habitants, de techniciens et d'élus. L'enfouissement des réseaux, la place du vélo ou la mise aux normes des trottoirs sont des axes importants de ce projet aux côtés de la réduction de la vitesse et l'amélioration du stationnement.

## ■ SAINT-MAMMÈS

• **Moins de poids lourds, moins de nuisances**

Depuis le 1er septembre, un arrêté réglementant la circulation stipule que les poids lourds dont le poids total en charge est supérieur à 7,5 tonnes ne peuvent plus traverser Saint-Mammès, sauf desserte locale. L'objectif est de réduire significativement le nombre des poids lourds sur la commune et les conséquences liées à cette présence rue Grande: vibrations dans les maisons, embouteillages au niveau de la rue de l'Église, dégradation des façades, pollution atmosphérique, etc. Il faut savoir qu'un récent comptage a montré que ce sont 10 000 véhicules par jour qui empruntent la rue Grande dont environ 500 camions de plus de 3,5 tonnes. Fort de ces chiffres, le maire, Yves Brument, a négocié avec la Direction Principale des Routes afin de faire valoir le point de vue de la commune.

La prochaine étape consistera à faire des contrôles de vitesse dans la partie haute et basse de la Départementale dont, rappelons-le, le Conseil général est le gestionnaire.

## ■ THOMERY

• **Développement durable**

À l'école Jacquemin, une nouvelle classe, édifiée dans une perspective de développement durable (construction en bois, pompe à chaleur et chauffe-eau solaire...), a remplacé à la rentrée un bâtiment préfabriqué ancien.

• **Travaux**

L'enfouissement des réseaux en traversée d'agglomération est terminé. Débutent maintenant les travaux de voirie, rue de la République, dans le cadre d'un contrat avec le Conseil général.

## ■ EPISY

• **Journées du Patrimoine**

À l'occasion des journées du patrimoine, un groupe de travail d'épisiennes et d'épisiens passionnés par l'histoire locale a créé l'événement en offrant aux habitants et visiteurs la possibilité de découvrir le patrimoine local en collaboration avec la municipalité et M. le Maire d'Episy, Patrick Billard. Au programme, visite de l'église St Pierre aux Liens et des lavoirs, reconstitutions, concours de pêche et soirée guinguette. Rendez-vous aux journées du patrimoine 2010, avec de nouveaux projets.

## ■ MONTIGNY-SUR-LOING

• **Culture**

La bibliothèque de Montigny-sur-Loing fait peau neuve. Installée dans de nouveaux locaux plus spacieux situés place de la Mairie, la nouvelle bibliothèque devrait ouvrir ses portes courant décembre 2009.

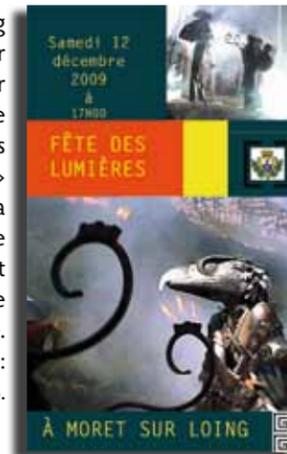
## ■ MORET-SUR-LOING

• **Fête des lumières**

Samedi 12 décembre  
A partir de 17 h 00 en centre-ville.

Spectacle déambulatoire

Moret-sur-Loing aura le plaisir d'accueillir la compagnie « les marcheurs de lumière » qui proposera un spectacle de rue mêlant musique, théâtre et pyrotechnie. Renseignement: Tél. 01 60 70 41 66.

• **Exposition de peinture**

Danielle Volle-Finessi.  
Musée municipal, place de Samoï.  
Du 8 janvier au 1<sup>er</sup> mars.  
Ouvert du vendredi au lundi de 14 h 00 à 18 h 30

## ■ VENEUX-LES SABLONS

## Opération « panier fraîcheur »

Depuis cet été, grâce à une initiative de la SNCF et des Chambres d'Agriculture d'Île de France et de Seine et Marne, vous pouvez faire vos emplettes de fruits et légumes en gare de Moret - Veneux-Les Sablons tous les mardis entre 16 h 30 et 19 h 30. Un panier composé de fruits et légumes de saison et préparé par des maraîchers et arboriculteurs locaux vous y attend, parfois accompagné de fiches recettes. Préparé à l'avance, le panier est prêt à emporter.



## ■ VERNOU-LA CELLE SUR SEINE

Octobre a été riche en événements à Vernou-La Celle. L'inauguration de la Maison des Associations le 17 octobre à 10 h 30 en présence de Vincent Eblé, Président du Conseil général, et le 25 octobre l'inauguration du Parc Violette Rette par le Président de MSL, Patrick Septiers, en ont été les plus marquants.



Travail de plusieurs années pour les projets comme la Maison des Associations dont la réflexion et la concertation ont débuté en 2003 avec Josyane Viguier, que l'on doit remercier pour les heures passées sur le montage des dossiers. Six années de travail pour que ce projet de 960 206 € financé à hauteur de 378 594 € par la Région, de 123 716 € par le Conseil général et donc de 457 896 € par les Vernoucellois, soit livré aux associations. Trois générations de Vernoucellois en bénéficieront, compte tenu de la durée de vie d'un tel équipement.

## ■ VILLEMER



## ■ VILLE SAINT-JACQUES



## ■ MONTARLOT



## ■ VILLECERF



## Contacts

## Mairie de Champagne-sur-Seine

149, rue Grande  
Tel. 01 60 39 51 20  
www.champagne-sur-seine.fr

## • Mairie d'Écuellles

45, rue Georges-Villette  
Tel. 01 60 70 55 04  
www.mairie-ecuelles.fr

## • Mairie d'Episy

26, Grande Rue  
Tel. 01 64 45 80 61  
www.episy.fr

## • Mairie de Montarlot

16, rue des Joncs  
Tel. 01 60 70 82 97

## • Mairie de Montigny-sur-Loing

Place de la Mairie  
Tel. 01 64 45 82 86

## • Mairie de Moret-sur-Loing

26, rue Grande  
Tel. 01 60 73 51 51  
www.ville-moret-sur-loing.fr

## • Mairie de Saint-Mammès

2, rue Grande  
Tel. 01 64 23 39 41  
www.saint-mammes.com

## • Mairie de Thomery

9, rue République  
Tel. 01 60 70 51 65  
www.mairiethomery.com

## • Mairie de Veneux-Les Sablons

Place du 11 novembre  
Tel. 01 60 70 52 38

## • Mairie de Vernou-La Celle sur Seine

41, rue de la Mairie  
Tel. 01 60 74 56 80  
www.mairie-vernou-celle77.fr

## • Mairie de Ville Saint-Jacques

52, Grande Rue  
Tel. 01 60 96 66 01

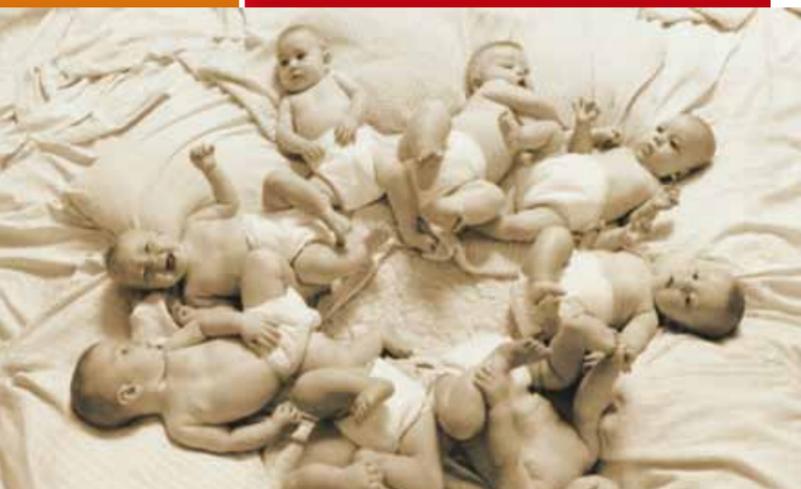
## • Mairie de Villecerf

9, rue de l'Église  
Tel. 01 64 24 93 08

## • Mairie de Villemer

12, av. du Général de Gaulle  
Tel. 01 64 24 92 99  
www.mairie-villemer.com





## La petite enfance, une volonté politique.

### Notre intercommunalité Moret Seine & Loing construit et gère des équipements pour la petite enfance. Est-ce une obligation légale pour les Communautés de Communes ? Est-ce courant en France ?

Il n'existe aucune loi qui oblige vos élus à construire et à gérer des équipements d'accueil pour la petite enfance. La création et la gestion de ces services représentent donc un véritable choix politique stratégique. Ce choix entraîne des contraintes importantes qu'il faut anticiper pour les gérer au mieux au quotidien et à long terme. En effet, les modes d'accueil pour les très jeunes enfants représentent un investissement important en construction puis, tout au long de l'année, en fonctionnement. Les communes de petites et moyennes tailles ne peuvent pas le plus souvent les financer, compte tenu de l'impact budgétaire de tels services. En France durant ces trois dernières années, les Intercommunalités ont construit 78 % des nouveaux équipements liés à la petite enfance.

### Pourquoi la Petite Enfance représente-t-elle la moitié du budget des ressources humaines de la Communauté de communes ?

Cette proportion importante de la petite enfance dans nos dépenses de personnel correspond bien au choix politique des élus de la communauté de communes. Privilégier les services qui aident nos habitants dans leurs vies quotidiennes et que les communes auraient du mal ou ne pourraient tout simplement pas financer.



C'est notamment dans ce cas que notre intercommunalité prend tout son sens et sa raison d'être. De plus, l'accueil, l'accompagnement et l'encadrement pédagogique des premiers apprentissages de la vie demandent une attention, ainsi qu'une surveillance de tous les instants.

Les parents et les grands parents le savent bien ! Il est donc nécessaire de bénéficier d'un personnel qualifié et en nombre suffisant. Cela entraîne par conséquent un coût important pour notre collectivité.

### Crèche collective, multi-accueil, relais assistantes maternelles, Matinée à jouer, micro crèche, difficile de se retrouver dans toutes ces appellations ?

Le service petite enfance doit être au plus proche des besoins des familles et ces besoins ont fortement évolué. Il est nécessaire d'avoir une grande souplesse dans les réponses aux parents. Ceux-ci ne demandent plus forcément un accueil toute la semaine, mais davantage un accueil à temps partiel.

Il faut nous adapter à cette nouvelle donne et organiser le travail du personnel en conséquence. Par ailleurs, l'arrivée des huit nouvelles communes nous demande une nouvelle réflexion sur les besoins et la localisation des lieux d'accueil. Nous lançons au mois de janvier avec l'aide de la Mutualité Sociale Agricole une enquête à destination des familles des communes rurales. Les résultats nous permettront de proportionner au mieux le service petite enfance dans les années à venir.



5 structures accueillent régulièrement ou ponctuellement les enfants de 2 mois et demi à 4 ans.

### La crèche collective Les moussaillons



Les moussaillons accueillent en journées complètes les enfants âgés de 2 mois et demi à 3 ans dont les deux parents travaillent. Les enfants sont répartis en 3 unités de 10 à 12 enfants de la même tranche d'âge et participent à des temps d'éveil et de socialisation.

### Le Relais Assistantes Maternelles



Le relais assistantes maternelles - parents a pour mission l'information, le soutien et la médiation entre les familles et les assistantes maternelles indépendantes, en facilitant les démarches pour les deux parties. Il renseigne et reçoit les familles sur les lieux des permanences d'accueil afin d'établir les pré-inscriptions pour le mode d'accueil de leur choix. Il a aussi en charge les inscriptions et commissions d'admission ainsi que l'organisation d'ateliers «rencontre jeux».

### Le multi-accueil La Farandole

Le multi-accueil constitue un mode d'accueil à temps partiel : il propose un accueil à la demi-journée ou à la journée afin de répondre à l'évolution des nouvelles conditions de travail des parents et des mères en particulier. La structure, au travers de son projet pédagogique, vise à développer l'autonomie de l'enfant et à favoriser son adaptation à la vie en collectivité.

### Les matinées à jouer



Ces matinées, espace de rencontre, de socialisation, d'apprentissage et de jeu, accueillent ponctuellement les enfants âgés de 15 mois à 4 ans. Cet accueil itinérant s'appuie sur un aménagement de l'espace propice aux mouvements libres, aux jeux de rencontres des enfants entre eux. Des rencontres ont lieu avec les parents : une heure à l'inscription et une heure avec leur enfant au sein du groupe déjà constitué.

### Les crèches familiales



Les enfants, âgés de 8 semaines jusqu'à 4 ans sont accueillis au domicile d'une assistante maternelle salariée de la crèche familiale. À partir de 18 mois, les enfants sont accueillis pour des temps de motricité libre, dans les locaux de la crèche familiale.

## Projet

### Micro crèche

Au 1<sup>er</sup> semestre 2010, cette structure située à Champagne-sur-Seine, réalisera pendant la journée un accueil régulier pour les enfants âgés de 8 semaines à 3 ans, résidant en priorité sur la commune de Champagne-sur-Seine ainsi que sur Thomery, Saint-Mammès et Vernou-La Celle sur Seine. Il s'agit d'un mode d'accueil en petit nombre pour une à cinq journées par semaine, favorisant les échanges avec les parents et les enfants.

## La petite enfance, le choix d'aider les familles dans leurs vies quotidiennes.

En 2008, 522 enfants ont été accueillis :

- 300 en accueil régulier (crèches familiales et crèche collective)
- 222 en accueil occasionnel (« matinées à jouer » et multi-accueil)

	Crèche collective	Les p'tits loups *	A petits pas *	Multi accueil	Matinées à jouer
Moret-sur-Loing	3	67		47	2
Veneux-Les Sablons	4	33		33	3
Saint-Mammès	20		32	8	15
Ecuellen	2		25	13	
Vernou-La Celle	6		31	5	16
Champagne-sur-Seine	8	1	21	7	44
Thomery	5	22		17	4
Episy		6		1	
Montarlot				1	
Villecerf		3			
Villemer		1		4	1
Ville Saint-Jacques	1	5		1	

\* Crèches familiales

**Préparer l'avenir pour répondre et anticiper les besoins des parents, en accompagnant les communes rurales, déjà membres de notre intercommunalité et celles qui arrivent au 1<sup>er</sup> janvier 2010.**



Moret Seine & Loing lance au début de l'année 2010, en collaboration avec la Mutualité Sociale Agricole, un diagnostic territorial pour sonder les attentes et les besoins des parents en matière de modes d'accueil et de loisirs des enfants de 3 mois à 13 ans.

Ce diagnostic prendra la forme d'une enquête réalisée, en porte à porte, principalement par les élus des communes rurales concernées : Episy, Montarlot, Villecerf, Villemer, Ville Saint-Jacques, Villemaréchal, Nanteau sur Lunain, Nonville, Paley, Remauville, Saint Ange le Viel, Treuzy levelay, La Genevraye. Nous demandons à chaque foyer d'accueillir favorablement les enquêteurs et de bien vouloir accorder un peu de son temps pour répondre aux questions. Chacun peut se renseigner dans sa mairie pour en connaître les modalités pratiques. Cette étude, dont les résultats vous seront communiqués dans un prochain numéro de ce magazine, a pour finalité d'étudier et de faciliter la création de modes d'accueil de proximité, notamment en prenant en compte les déplacements domicile-travail. Ces actions participeront également à renforcer le lien social des familles entre elles, le sentiment d'appartenance à une commune, à un territoire. Enfin, il est important pour les finances de tous, de mutualiser des moyens, des services, du personnel et ainsi de limiter les dépenses de nos collectivités.



### Contacts

Service Petite Enfance  
"La grange aux enfants"  
24, rue du Pavé Neuf  
77250 Moret-sur-Loing  
Tel. 01 60 70 77 60

Pour tous renseignements ou inscriptions en crèche familiale, collective et multi-accueil, contactez le Relais Assistantes Maternelles au Centre Social Moret Seine & Loing  
98, rue Grande  
77430 Champagne-sur-Seine  
Tél. : 01 64 70 63 19

"Matinées à jouer"  
Tél. : 06 74 01 05 14

Multi-accueil "La farandole"  
Tél. : 01 64 31 14 97

## ASSURANCES

• Dans le cas des crédits, certaines assurances ne sont pas obligatoires !

Très souvent, lorsque vous prenez un crédit, votre banque vous propose, en plus, une assurance incapacité et ou perte d'emploi, décès ou encore invalidité. Quelque fois les cases sur le formulaire sont déjà cochées lors de votre signature. Soyez vigilants car ces assurances n'ont aucun caractère obligatoire. Elles augmentent en moyenne de 0,2 à 0,5 % votre taux de crédit et vous seront d'autant moins utiles dans le cas d'un prêt à la consommation d'un montant peu élevé. Vous gardez toutes latitudes pour demander le détail des taux avec et sans ces assurances complémentaires.

• Renouvellement ou dénonciation de contrat, la date à ne pas rater...

Fin d'année ou début d'année, c'est l'époque des renouvellements de contrats et des appels à paiements pour les primes d'assurances annuelles. La nouvelle loi "Chatel" oblige maintenant les assureurs à vous envoyer avec la demande de règlement, la date limite pour demander la résiliation de votre contrat. Attention, gardez l'enveloppe de votre avis d'échéance, il y a parfois des décalages entre la date indiquée sur le courrier et celle de la réception. Le cachet de la poste fait alors foi pour décompter le délai minimum pour dénoncer votre contrat.

## RESTOS DU CŒUR

Centre Ecuellen - Moret

Maison de l'Orvanne  
31, rue de l'Orvanne  
77250 Ecuellen  
Distribution les mardis et les vendredis.

Centre de Champagne-sur-Seine

130, rue du G<sup>al</sup> de Gaulle  
77430 Champagne-sur-Seine  
Distribution les lundis et les vendredis.

## ACHATS DE NOËL

• Internet : attention à vos achats en ligne.

Le débit par carte de crédit ou l'encaissement peut se faire avant la livraison du produit acheté et c'est légal ! Sauf, s'il est stipulé dans les conditions de vente d'autres modalités d'encaissement de la commande. Nombre d'associations ont engagé des actions pour faire modifier les textes et favoriser un débit après livraison. Rappelons tout de même que cela n'enlève en rien vos recours potentiels si votre achat n'est pas conforme à votre demande.

• Chapon de Belgique, champignon d'Europe de l'Est...

Il est souvent difficile de se retrouver dans les indications de la provenance des produits que l'on achète. Par exemple : "transformé, fabriqué ou encore élaboré en France", ne veut pas dire que le produit est français... En général, cela signifie qu'il a été cuisiné ou seulement emballé dans notre pays. La mention de l'origine n'est totalement obligatoire que sur les catalogues publicitaires. Le code du commerce l'impose en revanche pour les denrées alimentaires périssables. Dans les rayons, seules les étiquettes des fruits et légumes, du poisson avec la zone de pêche et enfin de la viande bovine ont l'obligation de mentionner l'origine.

MSL Magazine

N° ISSN en cours - dépôt légal 1<sup>er</sup> trimestre 2010

Directeur de la publication : Patrick Septiers

Rédaction, conception graphique :

Moret Seine & Loing, service communication :

Marie-Caroline Brulhet

Crédits photographiques : CCMSL ; uneterredimages.com ; DR

Date de parution : décembre 2009 - Publié à 19 000 exemplaires

Imprimé par Hélioservice sur papier recyclé.

Communauté de Communes Moret Seine & Loing

23, rue du Pavé Neuf - 77250 Moret-sur-Loing

Tél. : 01 60 70 70 20 - Fax : 01 60 70 70 33

Courriel : s.communication@ccmsl.com

Site internet : www.cc-moret-seine-loing.fr



## Le miscanthus, une culture d'avenir

### Une longueur d'avance pour Moret Seine & Loing, ses agriculteurs et ses industriels.

Écologique, très productive, à fort potentiel énergétique, nécessitant peu d'entrants : le miscanthus, une culture d'avenir pour le développement durable.

Originaire des régions tropicales, le miscanthus est une graminée vivace à rhizomes dont la durée de vie est supérieure à 15 ans. Stérile donc non invasive, elle ne nécessite ni engrais ni pesticides. Le miscanthus est planté principalement sur des terres agricoles à vocation non alimentaire, (jachères) sa culture ne concurrence donc pas les productions céréalières ou sucrières. La plante s'adapte très bien sur des sols non agricoles tels des remblais carriers et sa grande tolérance aux métaux lourds la prédestine à la reconquête de sols pollués. Ne nécessitant pas d'autres interventions que la plantation initiale et la récolte annuelle, les champs de miscanthus favorisent la biodiversité en servant de refuge hivernal aux oiseaux, petits mammifères et invertébrés. Depuis maintenant trois ans, les surfaces plantées sont passées de 14 hectares en 2007 à près de 160 hectares en 2009. L'association Biomasse Énergie Sud

77, basée à Episy, est constituée d'un collectif de 28 agriculteurs pionniers en sud Seine et Marne. Ils sont à l'origine du développement local du miscanthus, une initiative saluée par le prix du Développement Durable 2007 du Conseil général de Seine et Marne.

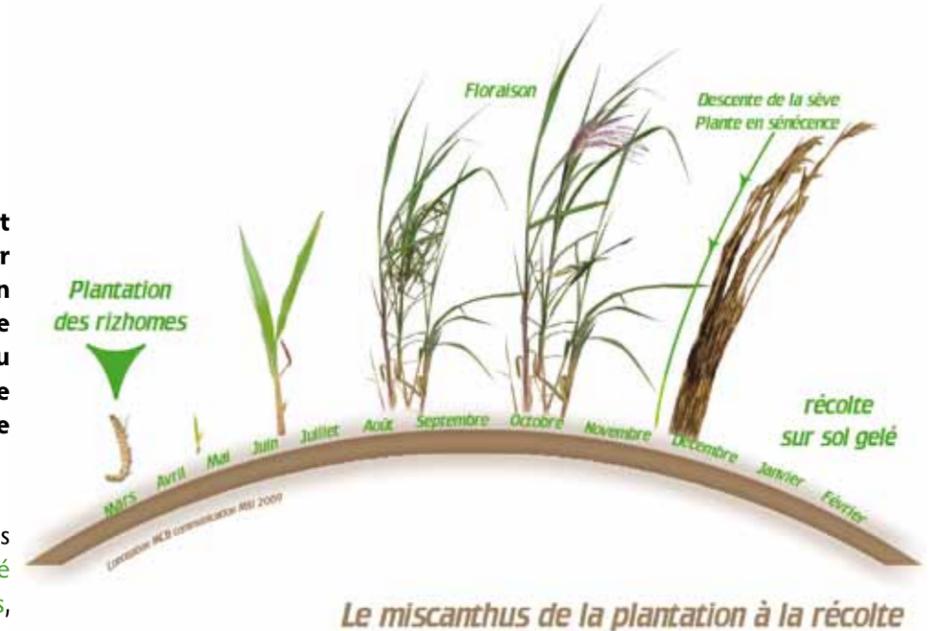
**Moret Seine & Loing et les agriculteurs travaillent ensemble aux solutions de demain : promouvoir et développer les énergies et matériaux issus du milieu agricole.**

La communauté de Communes Moret Seine & Loing s'est engagée auprès des agriculteurs locaux en lançant, il y a 4 ans, le projet Pôle Matériaux Énergies Nouvelle Génération. Cette alliance entre une collectivité publique (M.S.L.) et un groupement d'agriculteurs novateurs (B.E.S.) a pour objectif ambitieux de créer une nouvelle filière de biotechnologie.

Utiliser et valoriser les atouts et les ressources locales et générer de nouvelles activités non délocalisables, tel est le cœur de ce projet novateur qui bénéficie du soutien de l'État, de la Région Île de France, du Département, ainsi que d'organisations professionnelles.

Cette année, la récolte de miscanthus a été commercialisée par la société Biomasse Environnement Systèmes, sous forme de litière pour les centres équestres (Litabox) et de paillis horticole (Hortimis), disponible pour les particuliers, notamment dans les magasins Gamm'Vert.

Demain, les prochaines récoltes, plus abondantes, verront une diversification des utilisations, avec potentiellement la production de chaleur pour chauffer des bâtiments. En effet, le miscanthus utilisé dans des chaudières industrielles, collectives et individuelles sous forme de granulés ou en vrac est un combustible très compétitif (PCI de 4700 kWh/t) qui permet de réduire les émissions de gaz à effet de serre grâce à un bilan carbone positif.

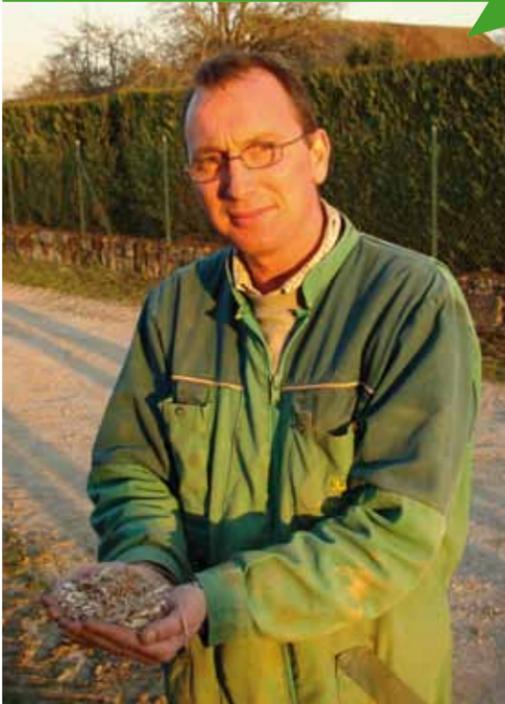


Des programmes de recherche axés sur des nouvelles applications sont lancés par B.E.S. et Moret Seine & Loing avec des partenaires privés et universitaires (Ecole des Mines/Fontainebleau et Sophia Antipolis, Centre des Matériaux d'Evry, Université Paris IV, AgroParisTech...). Ces recherches portent notamment sur les matériaux de construction, les panneaux isolants, la méthanisation, les bio polymères, la phytoremédiation...avec en point de mire la constitution d'un véritable "Ecopôle" sur le territoire, dont le point d'ancrage sera le Pôle Économique des Renardières.



**2 questions à...**

B.E.S - Ferme de Mazagran  
77250 Episy - [www.bes-site.fr](http://www.bes-site.fr)  
tél : 01 64 24 93 50  
Courriel : [bes.contact@gmail.com](mailto:bes.contact@gmail.com)



**Thierry Moreau**  
**Agriculteur à Villemer, membre de B.E.S.**

En tant qu'agriculteur, quelles ont été vos motivations pour tenter le pari de la culture du miscanthus ?

T. Moreau : Depuis plusieurs années maintenant, 28 agriculteurs se sont regroupés sous l'appellation B.E.S. (Biomasse Environnement Systèmes) pour étudier et mettre en place de nouvelles cultures. Notre cahier des charges est simple : respecter le concept et les modalités du développement durable. Le miscanthus est un rhizome (plante souterraine vivace émettant chaque année des racines et des tiges aériennes). Il nécessite très peu de traitement et prospère sur des terrains non alimentaires.

En tant que chef d'entreprise, quels développements envisagez-vous ?

T. Moreau : Des technologies les plus contemporaines avec les bio polymères pour remplacer à terme les matières plastiques, de la production d'énergie (chaleur, méthane) jusqu'à une utilisation actuelle en paillis et en litière, le miscanthus offre une palette très importante de débouchés que nous sommes en train d'étudier. Notre démarche s'inscrit dans un projet global de territoire, inventer les solutions de demain pour renforcer le dynamisme de notre activité agricole, maintenir et augmenter les emplois liés à cette filière et garantir un paysage entretenu, agréable à voir, agréable à vivre.



## Une nouvelle dynamique industrielle à Champagne-sur-Seine.

### Dynamisme économique : Pas d'effets d'annonce : les chiffres...

Moret Seine & Loing poursuit depuis une dizaine d'années une stratégie économique résolument tournée vers l'accueil et le développement des PME/PMI. Cette orientation forte s'avère payante, Moret Seine & Loing ayant vu, d'après l'INSEE, le nombre des emplois sur son territoire progresser de 3,61% entre 1999 et 2006, une croissance supérieure à celle de sa population active et nettement plus appuyée que celles des intercommunalités voisines (CC2F/Montereau : +0,25% ; CC Fontainebleau/Avon : +1,07%). Cette prédominance des PME/PMI et leur vitalité permettent aujourd'hui à notre tissu économique de mieux traverser la crise. Moret Seine & Loing est en effet, l'intercommunalité du Sud Seine et Marne qui enregistre les plus faibles taux de départs et de cessations d'entreprises, sur un an, au 1<sup>er</sup> octobre 2009. Parallèlement, l'élan économique du territoire ne se dément pas, Moret Seine & Loing figurant sur cette même période en première place des intercommunalités Seine et Marnaises de plus de 30 000 habitants avec un indice de dynamisme économique (ratio entre créations et cessations / départs d'entreprises) de 1,92, contre 1,6 pour l'ensemble de la Seine & Marne. De bons résultats qui nous incitent à poursuivre cet effort, pour soutenir l'emploi sur notre territoire.

Source INSEE. Étude du 30/09/2008 au 30/09/2009	Moret Seine & Loing	2 Fleuves Montereau	Fbleau/Avon	Canton Nemours	77
Indice de dynamisme	1,92	1,69	1,52	1,37	1,6
Taux d'implantations	15,31 %	15,23 %	14,76 %	13,12 %	15,60 %
Taux de cessations	5,02 %	6,11 %	5,64 %	5,45 %	5,9 %
Taux de départ	0,25 %	0,38 %	0,70 %	0,63 %	0,70 %

Indice de dynamisme : pour 1 entreprise qui disparaît, n nouvelle(s) entreprise(s) se crée ou s'implante.  
Taux d'implantations : nombre d'établissements implantés sur la période / nombre total d'établissements.  
Taux de cessations : nombre de cessations de la période / nombre total d'établissements.

Moret Seine & Loing a fait l'acquisition en novembre dernier de l'ancienne usine ABB auprès de la ville de Champagne-sur-Seine pour l'euro symbolique. Ce site de 18 000 m<sup>2</sup> accueille déjà depuis avril dernier l'entreprise Jeumont Electric (Groupe Altawest), ainsi que plusieurs PME/PMI. D'importants travaux seront réalisés dès les mois prochains. Les 2 000 m<sup>2</sup> de bureaux aujourd'hui inoccupés, ainsi qu'une partie des ateliers, seront rénovés, afin de terminer la reconversion de ce site.

Pour ce faire, notre intercommunalité va investir un montant d'environ 300 000 € dans des travaux d'aménagement, de sécurisation et de remise aux normes.

Le Centre de Ressources Technologique ARIPA, un des pivots du développement technologique des Petites et Moyennes Entreprises en Seine et Marne, la société AS2I, entreprise lauréate de l'appel à projet régional Pm'Up spécialisée dans l'ingénierie industrielle, ainsi que quatre jeunes entreprises s'y installeront dans le courant de l'année 2010.

Moret Seine & Loing conforte les activités existantes et souhaite poursuivre un développement déjà bien engagé. Une réflexion concernant le développement d'une pépinière technologique à l'horizon 2011 est notamment engagée.

### Enseignement musical : une pratique ouverte au plus grand nombre

Les 5 écoles et conservatoires de musique présents sur le territoire de Moret Seine & Loing sont forts d'une équipe de 46 professeurs, dont 4 responsables pédagogiques, encadrés par de nombreux bénévoles ardents défenseurs de la musique : Président(e)s, membres des Bureaux et Conseils d'Administration des associations. Ces pédagogues apportent leur savoir-faire et leur passion à près de 600 élèves, jeunes et adultes, à travers une pratique instrumentale ou vocale, individuelle ou collective.

Ces conservatoires apportent une offre allant de la simple activité de loisir, à un véritable engagement dans l'apprentissage d'une discipline artistique. Leur vocation, bien au-delà de la simple formation de bons musiciens, est aussi de s'ouvrir au plus grand nombre, à travers des actions qui mettront en avant toutes les étapes de leur progression : spectacles, concerts, auditions, mais aussi interventions dans les écoles, les crèches, les maisons de retraite... C'est aussi, en quelque sorte, rendre à la société un peu de ce qu'elle a donné pour la formation de nos artistes !

*Une offre allant de la simple activité de loisir, à un véritable engagement dans l'apprentissage d'une discipline artistique*

Le travail de la Communauté de Communes, après l'action des communes elles-mêmes, et avec l'aide précieuse du Conseil général, est maintenant de permettre la mise en commun de toutes ces « forces vives de la musique » : offre plus diversifiée, meilleure structuration de l'enseignement, actions de diffusion réunissant nos écoles de musique..., sans oublier les rencontres fructueuses et la formation de nos professeurs.

Chacun pourra ainsi trouver à partager le plaisir de la musique « vivante », de la simple écoute à la découverte de ce qui fait la richesse de la pratique musicale : l'échange.

**André Robert**  
Coordonnateur des enseignements artistiques

" Depuis mars 2009, je suis chargé de développer les synergies entre les établissements d'enseignement musical, de proposer et mettre en œuvre un projet pédagogique fédérateur. Pour cela, je coordonne les équipes ainsi que la gestion des professeurs et leur formation, et organise le conseil, l'évaluation et l'orientation des élèves. Je mets en place des actions de diffusion musicale territoriale et participe à l'harmonisation du calendrier des événements culturels. Je suis également chargé d'études pour le développement de l'enseignement de la danse et de l'art dramatique. Un travail enthousiasmant au service des arts sur notre territoire ! "

« Ma mission : contribuer à l'animation de la vie culturelle sur le territoire de Moret Seine et Loing. »



### Accueil des 8 nouvelles communes, une visite guidée à la découverte des équipements communautaires



Samedi 21 novembre, les élus et agents municipaux des 8 communes qui intégreront la Communauté de Communes au 1<sup>er</sup> janvier 2010 ont été conviés, durant une matinée, à visiter les principaux équipements de la Communauté de Communes.

Une petite centaine d'élus a répondu à cette invitation et a ainsi pu prendre connaissance de ce patrimoine commun, au cours d'un périple au départ de Villemer, traversant le territoire communautaire. Deux bus affrétés pour l'occasion empruntèrent un circuit offrant un aperçu

du patrimoine à travers une trentaine de sites. Les participants furent accueillis par les Vice-présidents et les responsables des services de Moret Seine & Loing.

Les actions et réalisations dans les domaines de la petite enfance, de l'aménagement du territoire, du développement économique, du tourisme, de l'animation, du social et du sport, ont ainsi été exposées au sein de chaque infrastructure visitée.

Les élus ont découvert entre autres, la « grange aux enfants », abritant le Service

Petite Enfance, le Centre Social Moret Seine & Loing et la halte fluviale de Saint-Mammès, autant de réalisations et d'équipements au service des 34 000 et bientôt 40 000 habitants de Moret Seine & Loing.

Cette excursion s'est achevée autour « d'un verre de l'amitié » où tous les acteurs de la journée étaient réunis. Ce fut l'occasion de souhaiter la bienvenue aux 8 nouvelles communes et l'opportunité de tisser ou de renforcer les liens entre les élus des désormais 21 communes de Moret Seine & Loing.